

ORDRE DE PAIEMENT

Le titulaire de ce document est autorisé à percevoir la somme indiquée ci-dessous.

Montant à payer : 6247,67 €

Le 10/10/2012

Montant à payer : 6247,67 €

Montant à payer : 6247,67 €

Montant à payer : 6247,67 €

Montant à payer : 6247,67 €

Montant à payer : 6247,67 €

Information de l'éditeur

Informations de l'éditeur

FACTURE n° 65562.0

Reçu n°

Le 10/10/2012

Date

Acte de Production

Qté

P.U.

Subtotal

Total HT

Total HT

3798,63

% TVA

Sous total HT

Sous total TVA

Règlements

Honoraires

1299,65

20,00

3798,63

759,73

Espece

0,00

Médicaments sur ordonnance

2251,88

Cheque

0,00

Produits hors ordonnance

267,10

C.B.

0,00

Aliments

0,00

Virement

0,00

Escomptes

0,00

Prélève

0,00

0,00

0,00

FACTURE n° 65562.0

Bons 62130 63156

Solde précédent

1689,31

NET A PAYER

6247,67

Euros

Membre d'une association de gestion agréée, le paiement par chèque est accepté.

N° SIRET 821 16181900016 IBAN FR76 1680 6048 2166 0763 4378 127 BIC AGRIFRPP868

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 1,5 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (loi du 31/12/93) et une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera appliquée (Loi n°2012-387 / article L. 441-6)